LE CHOIX DECISIF RESTE A FAIRE

Tout est encore possible

A l'échelle nationale, la possibilité de voir les communistes au pouvoir en France n'est pas écartée.
Au deuxième tour, chaque voix comptera pour CHOISIR LA RÉPUBLIQUE.

Dans le 14e, ne pas voter c'est élire un otage du P.C.

Malgré lui, le candidat socialiste est prisonnier des voix communistes.
Je reste le seul candidat des libertés après le premier tour, face aux 14.771 voix de la coalition P.C.-P.S.-P.S.U.-Lutte Ouvrière.



Candidat des libertés, j'ai besoin de votre voix
quelles que soient les préférences personnelles que vous avez exprimées
au premier tour : le vote de dimanche sera le vote de la Raison.

Dimanche, c'est vous qui déciderez :

— de maintenir la démocratie de liberté à laquelle vous êtes tant attaché ;
— d'accélérer le progrès économique et de repousser les promesses ruineuses et trompeuses du « programme commun » ;
— de répartir plus équitablement les fruits de la croissance et de permettre aux moins favorisés de mieux vivre.

Tous les républicains qui conçoivent la marche vers le progrès dans le maintien et le développement des libertés personnelles et publiques doivent se rassembler

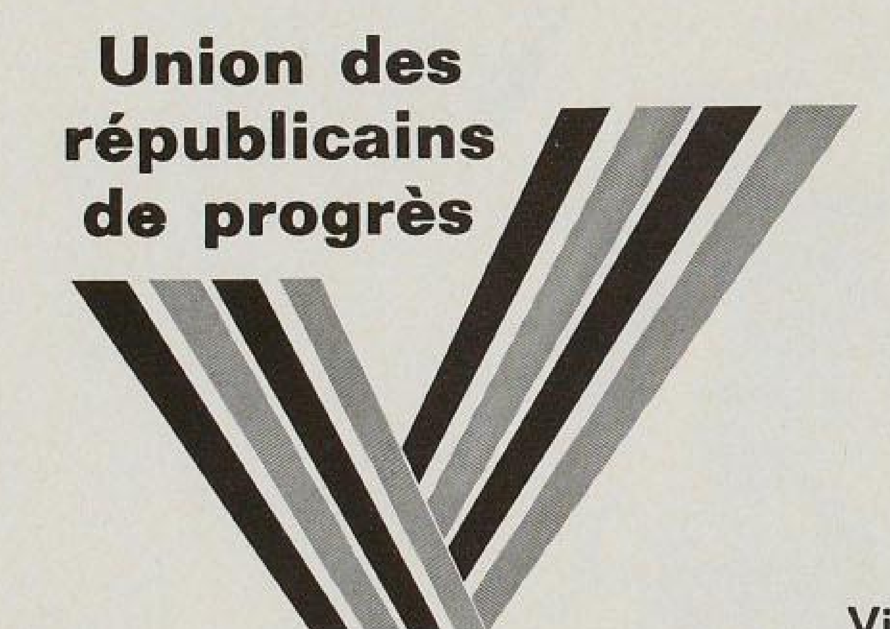
Dimanche

Ne vous abstenez pas : votre liberté en dépend

VOTEZ CLAUDIUS PETIT

et laissez les communistes voter pour M. Parmentier

Union des républicains de progrès



CLAUDIUS PETIT

Compagnon de la Libération
Officier de la Légion d'Honneur
Ancien Ministre
Vice-Président de l'Assemblée Nationale

suppléant : **LIONEL ASSOUAD**

Conseiller de Paris du XIVe
Vice-Président de la Commission des Affaires Sociales
Vice-Président du Conseil de Paris en 1971-1972

IMP. WATELET - ARBELOT - PARIS